

La demi-pension les 2 premières semaines de septembre 2026

Vous disposerez des deux premières semaines de l'année scolaire pour choisir le nombre de jours où votre enfant déjeunera au lycée (3, 4 ou 5 jours par semaine).

Durant ces deux semaines, votre enfant pourra manger à la cantine.

Il faudra télécharger l'application MyTurboSelf (voir mode opératoire)

- Pour recharger sa carte : paiement en ligne, espèces ou chèque – Le repas est à 3,88 €
- Pour réserver les repas la veille

A partir du lundi 14 septembre, votre enfant devra être inscrit au forfait et choisir ces jours. Les jours ne seront pas interchangeables.

EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 05/09 :

En raison des problèmes informatiques, les élèves qui n'auront pas réussi à s'inscrire à la cantine, pourront tout de même y déjeuner sous réserve de stock disponible.